



ATELIER 4 : Favoriser la cohésion territoriale.

L'atelier se déroule à l'école Anatole France, dans le réfectoire

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL - 19 Mai 2011 -

François Camé d'ETIK-PRESSE accueille les participants et les remercie de leur présence. Il donne ensuite la parole à la représentante de l'association « 2mains » pour qu'elle présente le Projet de ressourcerie « une seconde vie pour les meubles et les vêtements dans le cadre d'un projet d'insertion ». L'association a pour objet de collecter les encombrants et le textile usagé, de les valoriser et de les revendre. Elle a aussi pour mission de sensibiliser les habitants au réemploi. Le démarrage de la collecte est prévu en juin 2011. La ressourcerie devrait employer, au démarrage, 3 permanents et 12 salariés en contrat unique d'insertion. L'objectif est de collecter 270 tonnes des déchets, sur les 12 premiers mois, afin de les valoriser et de les redistribuer. A terme, sa capacité de collecte devrait atteindre 800 tonnes par an.

François Camé présente le thème du jour et rappelle les principales observations du diagnostic ainsi que les grands enjeux dégagés lors de l'atelier de partage. Il donne ensuite la parole à la **représentante** du service municipal Mission Handicap. Cette dernière présente les principales actions déjà engagées sur le territoire en matière de handicap et les grands projets en cours.

Le Forum 21 poursuit ce soir sa deuxième phase : après celle du partage avec les citoyens, le Forum 21 est de nouveau mobilisé pour 10 réunions (de mai à juin). Les Aulnaysiens sont maintenant invités à élaborer le programme d'actions de développement durable de la ville et donc à faire des propositions concrètes.

Ces propositions - adoptées par consensus - seront ensuite étudiées par les services qui en valideront la faisabilité technique, légale et financière.

Thématique de la réunion : Cohésion entre les différents quartiers, mixité sociale, logement social, lutte contre les exclusions, intégration des nouvelles populations, accès aux droits (dont : santé), handicap.

Les propositions des participants

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle des plus démunis

4.1 Autour de la future ressourcerie « 2mains » : développer des micro-entreprises

prolongeant l'action engagée (notamment en matière d'insertion, avec une logique de ré-emploi à destination d'autres pays).

- 4.2 Créer des groupes de parole réservés aux allocataires du RSA au sein des comités de quartier ou des centres sociaux.
- 4.3 Accroître les chantiers d'insertion de la Ville notamment pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.
- 4.4 Intégrer des clauses d'insertion dans tous les marchés publics ; veiller à la bonne exécution de ces clauses.
- 4.5 Créer des régies à l'échelle de la ville et non plus à l'échelle des quartiers afin de favoriser la cohésion territoriale et sociale.
- 4.6 Renforcer les équipes d'« éducateurs de rue » (éducateurs spécialisés) et d'animateurs référents familles dans les centres sociaux, pour les publics en détresse.
- 4.7 Organiser des animations de loisirs (atelier cuisine, etc.), encadrées par des « éducateurs de rue » ou des animateurs référents familles, dans les quartiers défavorisés.
- 4.8 Créer des espaces permettant à des familles monoparentales de se regrouper pour la garde des enfants (crèche familiale), l'échange de services et l'organisation d'animations de loisirs (atelier de cuisine, etc.) ; confier la gestion de ces espaces à une régie municipale.
- 4.9 Mettre en place une bourse d'échanges d'appartements : les bailleurs sociaux recensent les personnes volontaires pour un échange d'appartement et les mettent en relation les unes avec les autres.

Favoriser l'intégration des personnes handicapées

- 4.10 Favoriser l'accompagnement et l'intégration en milieu ordinaire des enfants handicapés et notamment autistes, dès leur plus jeune âge.
- 4.11 Créer une structure d'accueil spécialisée pour les enfants autistes.
Remarque : Ce projet, porté par le service municipal Mission Handicap, est actuellement en suspens.
- 4.12 Former des assistantes maternelles spécialisées dans la garde d'enfants handicapés et notamment autistes ; verser des subventions aux familles concernées pour financer ces prestations afin de garantir aux assistantes maternelles un revenu minimum.
- 4.13 Créer des structures intermédiaires pour les enfants handicapés et notamment autistes, et notamment un jardin d'enfants (3-8 ans) avec des classes relais.
- 4.14 Créer des groupes de paroles réservés aux adultes handicapés et notamment aux personnes à mobilité réduite.
- 4.15 Favoriser la solidarité entre les personnes valides et non valides : organiser des rencontres autour d'animations culturelles et sportives.

4.16 Organiser une « Journée du Handicap ».

Améliorer l'accessibilité physique des espaces recevant du public (logements, commerces)

4.17 Convoquer les bailleurs sociaux, les copropriétaires et les élus à un séminaire de sensibilisation à la question du handicap : organiser des animations de sensibilisation aux différents types de handicap (parcours urbain en fauteuil roulant, apéro en aveugle, etc.).

4.18 Nommer des Ambassadeurs du Handicap, rattachés au service municipal Mission Handicap, chargés de sensibiliser les bailleurs sociaux à la question du handicap afin de les inciter à rendre les logements sociaux accessibles aux personnes handicapées (portes vitrées coulissantes, rampe d'accès, etc.).

4.19 Monter une opération FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) : accompagner les commerçants dans la mise en accessibilité légale de leurs locaux dont l'échéance est fixée au 1er janvier 2015 ; verser des subventions pour financer les travaux d'aménagement aux normes d'accessibilité.

Favoriser l'accès à la culture et au sport des personnes handicapées

4.20 Rendre tous les équipements culturels et sportifs accessibles aux personnes handicapées et notamment la piscine municipale.

4.21 Intégrer un volet handicap à l'ensemble des manifestations culturelles et sportives de la Ville.

Remarque : La Ville accueille l'exposition « Mains dans la Main », montée par l'Ecole d'Art Claude Monet. Des visites tactiles pour le public non voyant ou déficient visuel y sont organisées.

4.22 Soutenir l'action menée par l'association « Bibliothèque sonore » : lancer un appel à bénévoles ; pérenniser le service de portage à domicile de livres et étendre le catalogue de livres sonores, en braille et en gros caractères.

4.23 Organiser une aide financière sous condition de ressources, pour l'acquisition d'un lecteur audio-book.

4.24 Enseigner la langue des signes aux agents d'accueil des services municipaux et notamment aux animateurs et directeurs des centres sociaux.

Hors thématiques : Les déchets

Améliorer la collecte et la valorisation des encombrants

4.25 A l'image de Montreuil, généraliser le ramassage des encombrants à domicile sur appel d'un numéro vert ; déposer à la ressourcerie les encombrants pouvant être valorisés.

4.26 Mettre en place une déchetterie mobile pour le ramassage des encombrants laissés à l'abandon sur la voirie ou en pied d'immeuble ; déposer à la ressourcerie les encombrants pouvant être valorisés.

François Camé remercie les participants de leur présence et annonce la date de la prochaine réunion : le **25 mai**, qui abordera les thèmes suivants : **Consommations responsables (Bio, commerce équitable, circuits courts, sensibilisation au Développement durable), Ville éco-acteur (achats durables, exemplarité)**.

Les participants peuvent faire parvenir à la Ville des propositions supplémentaires à l'adresse suivante : agenda21@aulnay-sous-bois.com